

22 oct 2010 -13:09

Appartient à Conseil des ministres du 22 octobre 2010

Marché public pour la Défense

Acquisition de moyens de protection complémentaires contre les explosifs et bombes radiocommandés

Acquisition de moyens de protection complémentaires contre les explosifs et bombes radiocommandés

Sur proposition de M. Pieter De Crem, ministre de la Défense, le Conseil des ministres a autorisé la conclusion d'un marché public relatif à l'acquisition de moyens de protection complémentaires contre les explosifs et bombes radiocommandés.

Les explosifs et bombes radiocommandés sont de plus en plus utilisés et constituent une menace réelle pour les forces armées belges, entre autres en Afghanistan. Ce marché public répond à un besoin structurel d'émetteurs-brouilleurs (Electronic Counter Measure) avec accessoires, matériel et prestations de services.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>